



# Les dispositifs d'aide personnalisée aux élèves



En 2008, différents types d'aide personnalisée aux élèves sont mis en place à l'école, au collège et au lycée, en complément des enseignements destinés à tous, pour favoriser la réussite scolaire.

## à l'école primaire

### L'aide personnalisée en faveur des élèves en difficulté

Depuis la rentrée 2008, les élèves rencontrant des difficultés scolaires peuvent bénéficier d'une aide personnalisée de deux heures hebdomadaires. Celle-ci est assurée

- par les enseignants,
- en très petits groupes,
- selon une organisation choisie par l'école.

### Les stages de remise à niveau

Destinés à des élèves de CM1 et CM2 rencontrant encore des difficultés dans leurs apprentissages, ils sont proposés aux parents par le maître de la classe et sont

- encadrés par les enseignants,
- étalés sur cinq jours avec trois heures d'enseignement quotidien en français et en mathématiques,
- organisés par groupes de cinq à six élèves,
- répartis sur trois périodes pendant les vacances scolaires : les vacances de printemps, la première et la dernière semaine des vacances d'été.



## à l'école et au collège

### L'accompagnement éducatif

L'accompagnement éducatif est une offre complémentaire aux enseignements obligatoires qui s'adresse aux élèves des familles volontaires de tous les collèges et écoles élémentaires de l'éducation prioritaire.

Il propose

- une aide aux devoirs et aux leçons,
- la possibilité d'une pratique artistique, culturelle ou sportive. S'y ajoute également la possibilité de pratiquer une langue vivante.

Il est organisé

- tout au long de l'année,
- deux heures par jour, quatre jours par semaine.

Il est assuré par

- des enseignants volontaires,
- des assistants d'éducation, des intervenants externes sur la base de conventions avec d'autres institutions ou associations qualifiées et reconnues.



## au lycée



### **Le dispositif expérimental de réussite scolaire**

Depuis la rentrée 2008, ce dispositif complémentaire aux enseignements apporte un appui individualisé aux élèves en fonction de leurs besoins. Il concerne 200 lycées.

Il propose

- une aide au travail scolaire,
- un entraînement aux épreuves d'examen,
- une préparation à la poursuite d'études supérieures,
- l'élaboration d'un projet d'orientation.

Il est organisé

- tout au long de l'année,
- par stages d'une semaine durant les vacances d'été et de la Toussaint pour les élèves volontaires.

Il est assuré par

- des enseignants, des étudiants en deuxième année de master, des assistants d'éducation.

### **Les stages d'anglais**

À partir des vacances d'hiver 2009, des stages d'anglais d'une semaine sont proposés aux lycéens volontaires pendant les vacances scolaires.

## Réforme du lycée

### **L'accompagnement personnalisé en classe de seconde générale et technologique**

À la rentrée 2009, la nouvelle organisation de la classe de seconde permettra à chaque lycéen de bénéficier d'un accompagnement personnalisé de trois heures hebdomadaires : soutien scolaire personnalisé, aide méthodologique, conseil d'orientation, travail interdisciplinaire...

### **L'aide individualisée en lycée professionnel**

À la rentrée 2009, dans le cadre de l'extension du baccalauréat professionnel en trois ans, les lycéens connaissant des difficultés scolaires bénéficieront d'un accompagnement : aide individualisée, tutorat, modules de remédiation...

titre du document

Les dispositifs d'aide personnalisée  
aux élèves

éditeur

Direction générale de l'enseignement scolaire

accès internet

[www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

date de parution

Novembre 2008

conception / réalisation

Délégation à la communication

photographies

Phovoir

impression

Imprimerie du MEN - 1 200 exemplaires

